



Délibérations du conseil municipal de Montsinéry-Tonnégrande

2008

Séance ordinaire du 19 décembre 2008

- 2008-64 approbation de l'étude du schéma touristique de la commune
- 2008-65 création d'un lotissement à Tonnégrande
- 2008-66 contrat collectif « Maintien de salaire » proposé par la Mutuelle nationale territoriale (MNT)
- 2008-67 approbation du plan local d'urbanisme
- 2008-68 paiement d'un solde de facture relative aux obsèques de M. Eugène Edouard



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 19 DECEMBRE 2008**

DATE DE CONVOCATION

12 Décembre 2008

DATE D’AFFICHAGE

12 Décembre 2008

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 11
ABSENTS : 04
QUORUM : 08

DELIBERATION N°2008/65/M-T

L’AN DEUX MILLE HUIT LE DIX NEUF DECEMBRE SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est assemblé en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTE Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1^{er} Adjoint
Monsieur **Patrick LABEAU** 3^{ème} adjoint
Madame **Rosaline CAMILLE** 2^{ème} adjointe
Madame **Marcelline POPO** 4^{ème} adjointe
Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère
Monsieur **Alain Patrick ROBINSON** Conseiller
Madame **Pauline TARCY** Conseillère
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller

ABSENTS EXCUSÉS:

Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller
Madame **Marie George DUMAISON** Conseillère
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller
Madame **Liliane CHAVERIMOUTOU** Conseillère

Les conseillers Municipaux présent formant la majorité des membres en exercice, conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, Madame **Patricia BEAUNOL**, Adjointe Spéciale, a été nommé à ces fonctions qu’elle a acceptées.



Délibération n°2008/65/MT
Portant création d'un lotissement à Tonnégrande

Mesdames,
Messieurs les Conseillers,

Au mois de juin 2000, la commune a initié un projet d'extension du bourg de Tonnégrande.

Celui-ci consistait en la viabilisation primaire et secondaire de la parcelle cadastrée AC 98 devenue AC 178, dans le but de réaliser du logement locatif social ainsi qu'une résidence pour personnes handicapées.

Ce projet avait été confié par voie de mandat à l'EPAG qui pour diverses raisons ne souhaite pas poursuivre l'opération.

Afin de répondre à la forte demande en logements en accession à la propriété, je vous propose un projet de lotissement sur la base des études effectuées précédemment.

Au prix fixé par France Domaine, le terrain d'assiette serait cédé par la commune à un aménageur qui réaliserait l'opération en compte propre sur la base d'un cahier des charges approuvé par la commune.

En contre partie, l'aménageur s'engagerait à réaliser en même temps, à ses frais, la viabilisation du terrain d'assiette contigu du projet communal d'école primaire.

En date du 6 Août 2008, la SEMSAMAR a signifié son accord pour la mise en œuvre de cette transaction au prix fixé par les Domaines de 33 200 €.

Pour toutes ces raisons et motifs, je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur ce projet et cette transaction et pour cela de délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,



APPROUVE la vente à la **SEMSAMAR**, de la parcelle communale **AC 178** pour la réalisation d'un projet de lotissement en contrepartie de la viabilisation de la parcelle devant accueillir le futur groupe scolaire de Tonnégrande.

AUTORISE le Maire à signer l'acte de cession de cette parcelle à la **SEMSAMAR** pour une valeur estimée par les Domaines de **33.200 €** (trente trois mille deux euros.)

AUTORISE le Maire à signer tous les documents administratifs et comptables afférents à cette affaire.

ADOPTÉE PAR ONZE (11) VOIX CONTRE ZERO (0).

Pour certification exécutoire,
Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 19 Décembre 2008

Le Maire,



Patrick LECANTE

